Communiqué de presse

Projet de Ville Liège 2025

Participez à l'avenir de votre ville

Ce mardi 2 avril, le Collège communal a présenté la démarche du Projet de Ville Liège 2025.

Le Projet de Ville, c'est un plan stratégique de développement qui reprend les grands objectifs à atteindre et les principaux projets et actions pour y parvenir. C'est l'ossature des politiques communales pour les six années de la législature.

Depuis 2003, la Ville de Liège a conçu à quatre reprises son Projet de Ville de manière participative, c'est-à-dire en associant étroitement la population à son élaboration.

Cette singularité sera à nouveau de mise pour l'actualisation de ce Projet de Ville puisqu'un important programme de participation citoyenne sera mis sur pied d'ici au 30 juin.

Les modalités de cette participation citoyenne se subdiviseront en deux phases :

1- Phase de dépôt de projets du 2 avril au 6 juin

Les Liégeoises et les Liégeois auront l'occasion de décrire leurs projets, de proposer leurs actions ou de formuler leurs suggestions pour bâtir la Ville de demain en utilisant plusieurs possibilités :

- la plateforme web www.liege2025.be;
- le formulaire se trouvant au centre de la brochure distribuée dans toutes les boites aux lettres du territoire de la Ville de Liège à partir de ce 2 avril. Celui-ci pourra être renvoyé gratuitement par voie postale ;
- les ateliers citoyens organisés dans les différents quartiers de la ville ;
- la nuit des débats (organisée le 6 juin), où des témoignages d'autres expériences urbaines seront proposés aux citoyens comme sources d'inspiration pour le développement de Liège.

Ce dispositif sera complété par :

- des kits pédagogiques à l'attention des écoles et des associations qui souhaitent organiser des débats en leur sein;
- le recours à des panels de citoyens tirés au sort, qui seront également invités à formuler des propositions/projets pour l'avenir de la ville ;
- la réunion des différents Comités et Commissions consultatifs de la Ville.

2- Phase de votes du 10 juin au 30 juin

Au cours de cette période, les citoyens pourront choisir les projets qui leur paraissent les plus porteurs pour le développement de la Ville.

Pour exprimer leurs choix, ils pourront prendre connaissance de tous les projets générés aux cours de la phase de dépôt :

- sur www.liege2025.be où ils trouveront tous les projets déposés.
- en se déplaçant dans un lieu communal proche de leur domicile (un courrier leur sera envoyé pour les informer des lieux)

A l'issue de cette phase, une analyse des grandes tendances exprimées par les citoyens sera réalisée pour permettre au Collège communal d'arrêter les grandes orientations, les actions prioritaires et les investissements qui constitueront le Projet de Ville Liège 2025. Celui-ci sera soumis au Conseil communal de septembre 2019.

Le Projet de Ville ainsi adopté constituera le **Plan stratégique transversal** tel que défini dans le Code de la Démocratie locale.

Le calendrier

- **Du 2 avril au 2 juin**: dépôt de projets ouverts (numérique et papier) ; organisation des ateliers citoyens dans les quartiers ; organisation de séminaires dans les écoles et les maisons de jeunes ; organisation des panels citoyens tirés au sort ; organisation des tables rondes avec les forces vives.
- Le 6 juin : la Nuit des débats.
- **Du 10 juin au 30 juin** : votes ouverts.
- Le 30 juin : clôture et analyse des votes.
- **Juillet** Août : écriture du PST (Plan Stratégique Transversal) et adoption par le Collège communal.
- Le 2 septembre : vote du PST au Conseil communal.

Les informations sur l'ensemble de la démarche se trouvent sur www.liege2025.be